



La loi sur les retraites est imposée par la force ? Elle doit être retirée !

En déclenchant le 49-3 pour imposer leur projet sur les retraites, le président de la République et le gouvernement portent seuls la responsabilité du durcissement des actions de protestation.

En plus d'être un terrible aveu de faiblesse, ce choix relève de la provocation et du mépris face aux millions de personnes qui, depuis le 19 janvier, en faisant grève, en manifestant et en participant à diverses mobilisations, répètent leur hostilité au report de l'âge légal de la retraite à 64 ans et à l'accélération de l'augmentation du nombre d'annuités.

Accessoirement, le pouvoir se ridiculise après les déclarations répétées de ces derniers jours, assurant que le 49-3 n'était ni voulu ni nécessaire.

Le SNJ-CGT se joint au nouvel appel de l'intersyndicale nationale interprofessionnelle. Celle-ci, toujours aussi unie et déterminée face à un « véritable déni de démocratie », appelle « à des rassemblements syndicaux de proximité ce week-end et à une nouvelle grande journée de grèves et manifestations le jeudi 23 mars prochain » ([lire ici](#)).

Le SNJ-CGT dénonce par ailleurs le durcissement du comportement des forces de l'ordre.

Hier, tandis que des parlementaires ont été aspergés de gaz lacrymogène, certains journalistes, pourtant identifiés comme tels sans contestation possible, ont été empêchés d'accéder au point presse de l'intersyndicale devant l'Assemblée nationale ([lire ici](#)). Depuis quand la gendarmerie s'autorise à trier les journalistes qui ont le droit de faire leur travail et les autres ?

A Paris, c'est la menace de réquisition que la Préfecture de police fait planer sur la tête des éboueurs grévistes. A Rouen, l'intersyndicale interprofessionnelle de Seine-Maritime condamne « l'utilisation [le 15 mars] de la force » et « des gaz lacrymogènes ». A Valenciennes (Nord), Marie-Hélène Bourlard, militante de la CGT Retraités, a été placée cinq heures en garde à vue, après avoir été interpellée chez elle, pour avoir participé en début de semaine au blocage d'un dépôt pétrolier. A Marseille, six camarades de la CGT Energie ont été placés en garde à vue, dont trois déférés au tribunal judiciaire.

Et ce ne sont là que quelques exemples des violences et des abus policiers de ces derniers jours.

Le SNJ-CGT appelle les journalistes à participer en nombre à la journée de grève et de manifestations du 23 mars et, d'ici là, aux actions locales qui se multiplieront dans le pays.

Un seul mot d'ordre : retrait de la loi sur les retraites !

Montreuil, le 17 mars 2023.